

# La Défense : un devoir et un atout qui a un coût



La Défense de la France est « *un patrimoine que nous avons le devoir collectif de valoriser* », a déclaré Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le 16 mars 2012 à Paris, lors d'une présentation devant les auditeurs « nationaux » de l'Institut des hautes études de défense nationale.

La conscription, liée à la défense du territoire, a été suspendue par une décision présidentielle en 1996 avec effet fin 2001. Depuis, l'effort de défense a été maintenu, alors que l'Allemagne a diminué le sien et que la France rattrape la Grande-Bretagne en capacité opérationnelle, souligne le ministre. Des menaces, qui n'impliquent pas seulement la Défense, sont très présentes : trafics de drogue, d'êtres humains et d'armes, grande criminalité et terrorisme. L'Union européenne et l'OTAN ont pris leur part de responsabilité dans : l'opération « Atalante » contre les pirates au large de la Somalie, où le nombre d'attaques en 2011 a diminué des deux tiers en un an ; une présence diplomatique accrue ; l'espace méditerranéen par l'opération « Harmattan », « *indispensable politiquement et utile militairement* », lancée par la France et la Grande-

Bretagne, puis par celle dite « Unified Protector » avec le soutien logistique des Etats-Unis. La France, aujourd'hui militairement présente dans les Emirats arabes unis, a effectué une vingtaine d'opérations extérieures depuis une vingtaine d'années. Son engagement sous l'égide de l'ONU est important : 15.000 hommes sur un total de 90.000 déployés. Aucune opération d'envergure ne peut être conduite sans les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, qui peuvent exercer leur droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies. « *La France a des atouts (initiative, respect, partenariats, équilibre) et doit entraîner ses partenaires européens : la Grande-Bretagne, qui a l'esprit de défense, et l'Allemagne qui a l'esprit européen* ».

**Consensus national** : les données fondamentales de la Défense de la France sont acceptées par les deux principaux partis politiques, estime Gérard Longuet. Il s'agit : de la dissuasion ; du siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU ; du retour dans le commandement militaire intégré de l'OTAN ; de l'ambition européenne ; de l'industrie de Défense, « *base française de la plateforme européenne technologique* ». Le ministre de la Défense a souligné l'importance d'une chaîne de commandement claire, rapide et cohérente à responsabilité établie, celle du président de la République, chef des armées. Toutefois, « *je souhaite que la conduite des opérations soit épargnée par la « *judicialisation* », précise le ministre, la singularité du métier des armes interdit d'en judicialiser la responsabilité* ». Il estime que la représentation au Conseil supérieur de la fonction militaire par tirage au sort, comme c'est le cas actuellement, est préférable à une élection qui fait débat aujourd'hui. L'esprit de Défense, « *patrimoine immatériel* », est enraciné dans l'opinion publique, car l'histoire du pays est assumée sans « *nostalgie de puissance* » ni « *complexe* ». Les valeurs militaires sont acceptées par la société civile : désintéressement total des questions matérielles et sens du sacrifice. La culture militaire, indique le ministre, est solide et vivante avec ses traditions et le sens naturel du débat, enseignés dans les écoles militaires, ainsi que la dimension internationale de la carrière des officiers supérieurs. Les armées constituent l'une des administrations les plus ouvertes sur la réalité internationale, en raison des formations dispensées et des équipements en dotation. Elles sont aussi un exemple de la promotion sociale la plus manifeste : 50 % des sous-officiers sortent du rang et 50 % des officiers viennent du corps des sous-officiers.

**Patrimoine global** : « *Une opération de défense est une opération politique par*

*d'autres moyens, au moins provisoirement* », déclare Gérard Longuet. Le réseau diplomatique français constitue un patrimoine en matière d'information, d'expertise et de capacité d'influence. Le siège au Conseil de sécurité de l'ONU sert de relais dans toutes les négociations militaires et économiques. « *Les relations avec le Brésil et l'Australie ont changé, car la France est un partenaire sérieux à écouter avant de condamner* ». La France est « *un partenaire engagé avec sérieux et loyauté en Afghanistan* », où elle doit maintenir et consolider sa bonne image auprès de 40 pays. En termes de capacité militaire, explique le ministre, « *les armées ont les moyens de leurs ambitions pour l'essentiel* ». Pour être totalement opérationnelles, il leur faut suffisamment d'équipements, dont le temps de réalisation est long. Or, « *la continuité est un devoir absolu* ». Une base industrielle nationale forte implique un partage de responsabilités entre les grandes entreprises, de taille européenne ou mondiale, et le Parlement qui vote les budgets. Pour sa part, le ministère de la Défense a investi 3,5 Md€ dans la recherche et le développement en 2011. **Mondialisation** : avec ses 11 Mkm<sup>2</sup> de zones économiques exclusives, la France assure une présence mondiale et peut apporter, à des partenaires lointains, conseils, appuis, soutiens et équipements. « *La mondialisation est une relation où les autres ont besoin de nous et où nous avons besoin d'eux*, déclare Gérard Longuet, pour qui elle est « *une chance absolue* ». Les aspects technologique, scientifique et financier de l'industrie de défense apparaissent comme des atouts pour attaquer le marché mondial et obtenir des alliances et des soutiens. Les grands pays émergents profitent de la mondialisation pour acquérir leur autonomie. Sur les projets lourds, ils peuvent s'adosser à l'industrie française de défense, dont « *la compétence est établie, puissante et référencée* ». Sont notamment concernés : l'Inde dans les domaines aéronautique et naval ; le Brésil (naval) ; la Russie (naval) ; l'Asie du Sud-Est, dépourvue d'industrie de défense. Pour la France, il s'agit de consolider ses relations commerciales, développer en commun des équipements et devenir leur autre fournisseur après les Etats-Unis, qui contrôlent plus de 50 % du marché mondial des armements. « *La dimension européenne de la Défense est lente, raison de plus pour continuer l'effort accompli*, conclut le ministre, *c'est un discriminant positif qu'il est nécessaire de faire partager... à condition que la France tienne son rang !* »

## **Loïc Salmon**

*L'Institut des hautes études de défense nationale, qui dépend du Premier*

*ministre, a été créé en 1948 et refondu en 2010 avec, notamment, deux sessions « nationales » annuelles : « Politique de défense » (97 militaires, hauts fonctionnaires et membres de la société civile en 2010-11) et « Armement et économie de défense (50 auditeurs ingénieurs de l'armement, de l'industrie de défense et membres de la société civile en 2010-11). La formation, parfois commune, se déroule sur dix mois : conférences d'experts et de hautes personnalités ; visites dans les armées, installations militaires et autres ; voyages à l'étranger. Les auditeurs, dont quelques étrangers, sont répartis en comités et travaillent collectivement sur des thèmes spécifiques.*